

A Blois, le 6 janvier 2017

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : - 13 POSTES DANS LE LOIR-ET-CHER EN 2017 UNE SAIGNEE QUI RESSEMBLE A UNE HEMORRAGIE

Les documents préparatoires du CTL du 6 janvier 2017 nous ont été transmis avec la déclinaison par services. Le CTR Emplois du 24 novembre 2016 a supprimé 1630 emplois bruts à la DGFIP, ramenés à 1538 nets (après correction du solde des transferts entre programmes), soit plus de 37000 depuis 2002, plus de 25 % de ses effectifs ! Dans le privé, cela s'appelle un plan social ! Depuis 2009, ce sont 96 postes qui ont été sacrifiés dans notre département... Et encore, 500 postes n'ont pas été supprimés par la DG (dont deux initialement prévus dans le Loir-et-Cher, un B au SIP de Blois et un C au SIP de Vendôme) du fait de la mise en place du prélèvement à la source !

La catégorie C, dont les effectifs ont fondu ces dernières années, est une nouvelle fois la plus exposée avec près des 2/3 du chiffre total au national. Ce plan va dégrader nos conditions de travail, tout en réduisant drastiquement les possibilités de mutation et les potentialités de promotions inter-catégorielles.

Trois postes ont été ciblés dans le cadre de « redéploiements » : les deux postes A d'évaluateurs des domaines (création du Pôle d'Evaluation Domaniale de Chartres absorbant le Loir-et-Cher, sans priorité pour suivre la mission !) et un poste A de vérificateur en BDV au profit de DIRCOFI « sous-dotées ».

Comme les deux années antérieures, les suppressions ne se font plus sur les prochaines vacances de postes dans les services concernés mais sur le ou les agent(s) qui a (ont) la plus faible ancienneté administrative. Les agents concernés devront faire une demande d'affectation au niveau local (pour maintien sur la même mission-structure) ou national

En Loir-et-Cher, ce sont 13 emplois en net qui seront supprimés du TAGERFIP, soit plus de 220 sur les quatorze dernières années.

Voici le tableau des suppressions d'emplois par grades et services prévues dans notre département pour 2016.

	A+	A	B	C	TOTAL
Suppressions nettes					
Direction		-1	-2	-1	-4
Direction - Evaluation Domaine		-2			-2
BDV		-1			-1
SIP Romorantin				-1	-1
SIE Blois (Enregistrement)			-1		-1
Trésorerie Montrichard				-1	-1
Trésorerie Montoire			-1		-1
Paierie Départementale				-1	-1
SPF Blois 1			-1		-1
Sous-total		-4	-5	-4	-13

	A+	A	B	C	TOTAL
<u>Redéploiement d'emplois</u>					
Direction	+1 (AFIP) -1 (AFIPA)	+1			+1
EDR			+1	-1	0
SIP Vendôme			-1	+1	0
SIE Blois (Enregistrement)		-1	-2	-1	-4
Trésorerie Mer		+1	+1	+2	+4
Trésorerie Onzain		-1	-2	-1	-4
Trésorerie Marchenoir		-1	-1	-2	-4
Trésorerie Morée			-1	+1	0
Trésorerie Blois Agglo			+2	+1	+3
SPF Blois 1		+1	+6	+1	+8
SPF Vendôme			-3	-1	-4

Les redéploiements se font en fonction des décisions qui avaient été prises par M. Le Buhan en cours d'année pour 2017, à savoir le transfert des agents et des missions des trésoreries d'Onzain vers Blois Agglo et de Marchenoir vers Mer au 1/1/2017; le rattachement du Pôle enregistrement du SIE vers le SPF de Blois au 1/5/2017 ; le transfert du SPF de Vendôme au SPF de Blois au 1/9/2017.

Nous boycotterons la seconde convocation car nous n'entendons pas être complices de cette nouvelle saignée en cautionnant par notre présence ce simulacre de concertation.

Voici la liminaire que nous avons lue à la première convocation du CTL du 6/1 :

Monsieur le Président,

Depuis 2002, année après année, les vagues de suppressions des moyens humains et de diminution des moyens budgétaires de la DGFIP se succèdent sans aucun répit, et nous n'avons aujourd'hui dans les faits plus les moyens de fonctionner correctement et d'assurer un service public de qualité dans de bonnes conditions de travail.

La Loi de Finances pour 2017 impose une nouvelle saignée de 1630 emplois en brut à la DGFIP, qui ne fait que s'ajouter aux précédentes, pour arriver à un total de près de 37000 postes sacrifiés, dont pas moins de 13 dans le Loir-et-Cher, soit bien plus que les années antérieures, et ce alors que la DG ose affirmer que l'effort porté sur nos services a été atténué, et que cette ponction aurait été de quinze postes s'il n'y avait pas eu la mise en place du prélèvement à la source. Ces treize postes portent à 96 le nombre d'emplois rayés des effectifs depuis seulement 2009, et vont peser encore un peu plus sur des services déjà bien assez éprouvés alors que la charge de travail continue d'augmenter. A cela s'ajoute une nouvelle baisse du budget de la DGFIP, en particulier des frais de fonctionnement, qui auront chuté de plus de 15 % en seulement quatre années.

Ces suppressions sont synonymes de concentration des missions, nouveau plan de démantèlement du réseau, nouvelles restructurations, avec des répercussions immédiates pour les agents : perte de sens au travail, mobilité forcée, dérèglement des règles de gestion, nivellement par le bas, dégradation des conditions de travail. La DG lance ainsi une refonte totale des structures du contrôle fiscal, la multiplication des centres de contact, le regroupement de l'évaluation des domaines, la restructuration des SIE, la fermeture de onze établissements de services informatiques d'ici quatre ans, la création de dix plate-formes RH en lieu et place des 150 services du même nom implantés dans les directions territoriales ou spécialisées. Cette politique annoncée clairement dans les Lignes Directrices du Directeur Général se fait par un service public deshumanisé, inadapté aux personnes en difficulté ou dans une situation de précarité, et au détriment des collectivités qui voient s'éloigner le soutien du comptable public au profit d'une relation lointaine et dématérialisée.

Solidaires-Finances Publiques exige l'arrêt de suppressions d'emplois et des restructurations, le renforcement des moyens humains et budgétaires, le maintien et le renforcement des droits sociaux des agents.

C'est pourquoi nous ne pouvons siéger à ce CTL et vous laissons seul assumer le choix de la localisation de ces suppressions.